



Dernière mise à jour le 03/09/2025

DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

ANSM - Mis à jour le : 18/03/2022

Dénomination du médicament ↑

DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé

Diosmine

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ?
3. Comment prendre DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ?

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? ↑

Classe pharmacothérapeutique : vasculoprotecteur/médicament agissant sur les capillaires - code ATC : C05CA03 (système cardiovasculaire).

Ce médicament est un veinotonique (*il augmente la tonicité des parois veineuses*) et un vasculoprotecteur (*il augmente la résistance des petits vaisseaux sanguins*).

Il est préconisé dans :

- les troubles de la circulation veineuse (jambes lourdes, douleurs, sensations pénibles dites impatiences lors du coucher) ;
- la crise hémorroïdaire.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ? ↑

Ne prenez jamais DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé :

- si vous êtes allergique à la diosmine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin, pharmacien ou votre infirmier/ère avant de prendre DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé.

Mises en garde spéciales

Si la gêne et la fragilité des vaisseaux ne diminuent pas en 15 jours, consultez votre médecin.

Si les troubles hémorroïdaires persistent après quelques jours de traitement, il est indispensable de consulter votre médecin.

Précautions d'emploi

Ce médicament a toute son efficacité lorsqu'il est associé à une bonne hygiène de vie. Eviter l'exposition au soleil, la chaleur, la station debout prolongée, l'excès de poids. La marche à pied et, éventuellement, le port de bas adaptés favorisent la circulation sanguine.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Grossesse

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin, car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Allaitement

En l'absence de données sur le passage dans le lait maternel, le traitement est déconseillé pendant la période d'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé contient

Sans objet.

3. COMMENT PRENDRE DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

La dose recommandée est :

- troubles de la circulation : 1 comprimé par jour au moment d'un repas ;

- crise hémorroïdaire : 2 à 3 comprimés par jour au moment des repas.

Mode d'administration

Voie orale.

Prendre le comprimé avec un demi-verre d'eau.

Si vous avez pris plus de DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé :

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Fréquent (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 10) :

- douleurs à l'estomac.

Peu fréquent (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 100) :

- réactions allergiques telles qu'éruption cutanée (rash), démangeaisons (prurit), éruption cutanée accompagnée de démangeaisons (urticaire), gonflement du visage et de la gorge ;

- ballonnements ;

- diarrhée ;

- digestion difficile ;

- nausée.

Rare (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 1000) :

- vomissements.

Les troubles digestifs entraînent rarement l'arrêt du traitement.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé ?



Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur.

La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS



Ce que contient DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé

- La substance active est :

diosmine..... 600 mg

pour un comprimé.

- Les autres composants sont :

amidon de maïs, cellulose microcristalline, stéarate de magnésium, povidone.

Qu'est-ce que DIOSMINE VIATRIS CONSEIL 600 mg, comprimé et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous la forme de comprimés. Boîte de 30 comprimés.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VIATRIS SANTE

1 RUE DE TURIN
69007 LYON

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché**VIATRIS SANTE**

1 RUE DE TURIN
69007 LYON

Fabricant**VIATRIS SANTE**

360 AVENUE HENRI SCHNEIDER
69330 MEYZIEU

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)